



**PROJET DE RÉSOLUTION URGENTE N° 6)
LES DROITS SYNDICAUX EN ÉGYPTE**

**Le 30^{ème} Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP),
réuni à Genève, Suisse, du 30 octobre au 3 novembre 2017**

NOTE AVEC PRÉOCCUPATION que :

Les syndicats indépendants affiliés à l'ISP en Égypte sont en proie à une répression constante de la part du gouvernement égyptien, dans le but de les faire disparaître.

Des syndicalistes ont été arrêtés et emprisonnés pour avoir appelé à manifester en date du 19 septembre 2017 et revendiquer de meilleures conditions de vie.

Les syndicalistes ont été libérés le 16 octobre, après versement d'une caution, et le procès est encore en cours.

Dans le même temps, un projet de loi sur les syndicats sera examiné au parlement courant novembre, contenant des articles qui, dans la pratique, interdiront les syndicats indépendants.

Du fait de ce climat politique, les affiliés égyptiens n'ont pas été en mesure d'assister au Congrès.

En foi de quoi, le Congrès

DÉCIDE d'exprimer sa solidarité et son soutien aux syndicats indépendants d'Égypte ainsi qu'à leur droit à la liberté syndicale et demande de toute urgence aux autorités égyptiennes de respecter les conventions de l'OIT, notamment la convention n° 87, ratifiée par l'Égypte ; et

APPELLE les autorités égyptiennes à modifier en conséquence le projet de loi sur les syndicats.

Soumis par la sous-région arabe